

Agent d'exploitation sur le réseau d'eau potable

Missions

Connaissance du patrimoine

Entretien du patrimoine

Missions générales de fontainerie

Taches principales

Effectuer les levés topographiques des affleurants (bouches à clés, regards) afin d'améliorer la connaissance patrimoniale du réseau (pour intégration dans le SIG).

Effectuer les manœuvres sur le réseau pour garantir la continuité et la qualité du service.

Réaliser des enquêtes terrain (fuites, pressions) pour diagnostiquer l'état du réseau.

Réaliser des rendez-vous clientèle pour diagnostiquer des problèmes (calcaire, turbidité, pression, etc.).

Suivre les opérations d'entreprises à proximité de nos ouvrages.

Assurer l'entretien des équipements du réseau (purges, ventouses, vannes, stabilisateurs de pression).

Réaliser les réparations nécessaires sur ces équipements (démontage, nettoyage, remplacement des pièces défectueuses).

Assurer le relevé mensuel des compteurs d'échanges d'eau et de sectorisation.

Assurer le remplacement des agents responsables de la recherche de fuites en cas d'absence ou de pic d'activité.

Intégrer le dispositif d'astreinte de la société pour assurer la continuité du service en dehors des heures ouvrées.

Compétences requises

- Connaissance des réseaux d'eau potable et des équipements associés.
- Maîtrise des règles de sécurité et des normes sanitaires.
- Capacité à utiliser des outils de mesure et de levé topographique.
- Aptitude à travailler en équipe ou en autonomie et à intervenir en astreinte.

Profil recherché

- Formation souhaitée : Formation dans les métiers de l'eau (BAC/BTS).
- Permis B obligatoire.
- Titulaire de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).
- Expérience dans le domaine de l'eau appréciée mais non obligatoire

Conditions d'exercice

- Contrat : CDI.
- Horaires : Temps plein (35 heures annualisées), astreintes à prévoir dans le cadre du dispositif de la société.
- Embauche : siège de la SPL SEMEA ou directement sur site sur le territoire de l'Agglomération de Grand Angoulême en fonction des besoins
- Déplacements fréquents sur le territoire géré par la SPL SEMEA
- Travail en autonomie

Rémunération et avantages

- Salaire selon expérience et grille interne (dont 13^{ème} mois).
- Enveloppe indicative : 25 à 28 k€ annuel
- Prime de nettoyage, prime de vacances, primes d'astreinte, intéressement, participation, paniers repas, mutuelle.